

# CALENDRIER 2025

## CUEILLETTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

A CONSERVER EN REFERENCE POUR TOUTE L'ANNEE



**ORDURES:** TOUT LE TERRITOIRE  
**LUNDI**

Notes: AU 2 SEMAINES: JANVIER À JUIN 2025  
OCTOBRE À DECEMBRE 2025

TOUTES LES SEMAINES: JUILLET - AOÛT - SEPT. 2025

Séance du conseil municipal



**RECYCLAGE:** TOUT LE TERRITOIRE  
**MERCREDI**  
ZONE 3

(pour les encombrants ménagés ex: télévision, divan ou autre, contacter la Régie intermunicipale au 418-685-2230)

### JANVIER

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### FÉVRIER

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

### MARS

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### AVRIL

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### MAI

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### JUIN

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### JUILLET

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### AOÛT

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### SEPTEMBRE

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### OCTOBRE

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### NOVEMBRE

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### DÉCEMBRE

DIM	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VEND	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Note: Veuillez prendre note que les bacs doivent toujours être au chemin la veille du jour de collecte et prendre soin de placer les roues vers la maison. Merci!

## COMMENT MIEUX VALORISER VOS DÉCHETS?

### Matières dangereuses

La Régie intermunicipale de déchets récupère la grande majorité des matières dangereuses. En tout temps. Vous pouvez disposer de ces matières à l'écocentre de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (ci-après RICBS), situé au 695, rang Saint-Joseph à Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0.

Pour plus de renseignements sur les matières acceptées, consultez le [www.ricbs.qc.ca](http://www.ricbs.qc.ca).

### Encombrants

Vous possédez des objets volumineux dont vous voulez vous débarrasser? Ceux-ci n'entrent pas dans votre bac et vous ne savez pas quoi en faire?

La collecte des encombrants ménagers de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS) est là pour vous!

Sortez les gros objets à l'extérieur de votre maison et placez-les pour qu'ils soient accessibles par le camion affecté à cette collecte, par exemple dans votre entrée. Communiquez directement à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS) au 418-685-2230 pour lui donner vos coordonnées. Un camion se présentera chez vous dans les prochains jours pour ramasser vos objets encombrants gratuitement. S'ils sont encore utilisables, les meubles et appareils seront acheminés vers des comptoirs d'entraide, sinon ils seront recyclés selon les marchés. Ce service est disponible à l'année et il n'y a pas d'horaire de collecte établi.

### Objets acceptés:

- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| • Cuisinières, réfrigérateurs<br>congélateurs et lave-vaisselle | • Laveuse et sècheuse<br>• Chauffe-eau<br>• Poêles et fournaise à bois<br>• Réservoirs à l'huile | • Téléviseurs et systèmes<br>audio-vidéo<br>• Systèmes informatiques<br>• Sofas, divans et bibliothèques | • Ameublement de bureau<br>• Barbecues, tondeuses, bicyclettes<br>et balançoises<br>• Souffleuses à neige |
|---|--|--|---|

**C'est simple, facile et GRATUIT!**

**Appelez au: 418-685-2230**

### Matières acceptés dans le bac de récupération

**Papier et carton:** Journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes, sacs de papier, livres, annuaires téléphoniques, rouleaux de carton, boîte d'œufs, cartons de lait et de jus à pignon, contenants aseptiques (type Tetra pak).

**Plastiques:** Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménagers, identifiés par le sigle de recyclage et numéroté de 1 à 5, et 7. Les plastiques #6 ne sont pas acceptés.

Les sacs et pellicules d'emballage sont acceptés dans le bac. Regroupez-les ensemble avant de les y déposer.

**Verre:** Toutes les bouteilles pots de verre sont acceptées, peu importe la couleur.

**Métal:** Papiers et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles.

### Récupération des piles et cartouches d'encre

Le bureau municipal récupère vos piles et cartouches d'encre usagés au 216, Route 271 à Saint-Benoît-Labre.

### Récupération de vêtement usagés

Déposez vos vêtements usagés dans le conteneur prévu à cet effet au coin de la Route 271 et de la Rue du Parc (adjacent au stationnement municipal).

La ressourcerie Beauce-Sartigan (friperie) saura les mettre en valeur.

### Programme d'aide à l'achat de couches lavables

La Municipalité offre un remboursement de 100\$ aux parents qui se munissent d'au minimum 18 couches lavables pour leur bébé, et ce, au courant de ses six premiers mois.

Pour obtenir le remboursement, présentez-vous au bureau municipal avec une pièce d'identité prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une preuve de naissance de l'enfant.

**La clé, avant de récupérer ou d'enfouir, c'est de réduire sa consommation au maximum!  
Prenez l'habitude de vous questionner: En avez-vous vraiment besoin?**